



**Centre de Formation pour l'Administration locale**

AMI N° **218** CeFAL/DG-CeFAL/DFCD/SFC/SFID/SA du **26** /06/2023

**AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION  
DU VIVIER DES FORMATEURS POTENTIELS DU CeFAL, GESTION 2023**

1. Le Centre de Formation pour l'Administration locale a l'intention, dans le cadre de l'exécution de sa mission, d'actualiser son vivier des formateurs qui seront chargés d'assurer les formations continue et diplômante déroulées par le CeFAL au profit des acteurs de la décentralisation.
2. Le Centre de Formation pour l'Administration locale sollicite des dossiers de manifestations sous plis fermés en vue d'actualiser le vivier des formateurs du CeFAL au titre de l'année 2023.
  - a- Les formations pour lesquelles le vivier est destiné concernent notamment domaines suivants :
    - ❖ Administration Générale et Territoriale (AGT) ;
    - ❖ Finances et Fiscalité Locales (FFL) ;
    - ❖ Planification et Gestion du Développement Local (PDL) ;
    - ❖ Gestion des Services Techniques et Maîtrise d'Ouvrages Communale et (MOC) ;
    - ❖ Aménagement du Territoire et Gestion de l'Environnement ;
    - ❖ Gestion des marchés publics et partenariat public-privé ;
    - ❖ Genre et développement;
    - ❖ Informatique ;
    - ❖ Archivage et Documentation ;
    - ❖ Transformation digitale; et
    - ❖ Renseignement ou sécurité territoriale.
  - b- Les conditions pour être retenu dans le vivier des formateurs potentiels du CeFAL sont :
    - avoir au moins le niveau BAC+5 dans l'un au moins des différents domaines ci-après :
      - ❖ Administration Générale et Territoriale (AGT) ;

*df*

- ❖ Finances et Fiscalité Locales (FFL) ;
- ❖ Planification et Gestion du Développement Local (PDL) ;
- ❖ Maitrise d'Ouvrages Communale et Gestion des Services (MOC) ;
- ❖ Informatique ;
- ❖ Archivage et Documentation ;
- ❖ Genre et développement;
- ❖ Transformation digitale;
- ❖ Renseignement ou sécurité territoriale...

- justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) années en matière de formation d'adulte justifiée par les deux attestations d'élaboration et ou de déroulement de modules ;

- avoir une expérience dans le domaine de la décentralisation et du développement local justifiée par les attestations de travail et de bonne fin d'exécution.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Secrétariat Administratif de la Direction du CeFAL sise à **Abomey-Calavi, quartier Zoca, dans la rue de la Communauté Electrique du Bénin, téléphone : 96219219.**

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir sans frais l'AMI à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du **26/06/2023**.
4. Le dossier de candidature à fournir pour être inscrit sur la liste des formateurs potentiels du CeFAL et qui concerne uniquement les personnes physiques (candidats individuels) doit comprendre les documents suivants :
  - ❖ une lettre de manifestation d'intérêt précisant clairement l'objet de la demande avec mention des filières ou domaines, un CV actualisé, daté et signé (l'absence est éliminatoire) ;
  - ❖ une copie légalisée du diplôme (éliminatoire)
  - ❖ une photocopie d'une pièce d'identité ;
  - ❖ une copie de l'Attestation IFU.
5. Seuls les candidats inscrits sur la liste pourront être consultés pour l'élaboration et l'animation des modules de formations qualifiante et diplômante du CeFAL, au titre de l'exercice 2023.
6. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être déposés sous plis fermés en deux (02) exemplaires physiques dont un (01) original et une (01) copie à l'adresse ci-après :



7

Centre de Formation pour l'Administration locale, sis au quartier ZOCA, Secrétariat.  
Les dossiers de manifestation d'intérêt qui parviendront avec retard ne sont pas acceptés.

Elles doivent porter clairement la mention « Dossier de candidature pour le recrutement de formateurs pour la constitution du vivier des formateurs du CeFAL au titre de l'année 2023, A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE ».

L'ouverture des plis aura lieu le mardi 11 juillet 2023 dans la salle de réunion du CeFAL. Les offres seront évaluées suivant les critères et barèmes ci-après :

CRITERES	BAREMES
Qualifications du formateur (diplôme requis)	30 points
Expériences pertinentes du formateur en matière de formation des adultes	40 points
Expérience du travail en équipe/la coordination d'un groupe de travail et dans le domaine de la décentralisation et du développement local	30 points
<b>TOTAL</b>	<b>100 points</b>

Seuls les candidats ayant réuni au moins 70 points seront retenus dans le vivier des formateurs.

**NB : les dossiers doivent être soigneusement agencés et reliés.**



Abomey-Calavi le 26/06/23

Le Directeur Général du CeFAL

**Christian Rabul KOUTHON**

**ANNEXE 1 : MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET**

(Nom , adresse et contact du Candidat)

(Lieu et date)

**Objet** : Manifestation d'intérêt pour (à préciser les filières ou domaines)

**A**

Monsieur le Directeur Général du CeFAL  
Abomey-Calavi

Monsieur le Directeur Général,  
Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].  
Notre dossier de candidature comprend :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature, Prénom et nom )

*[Signature]*

